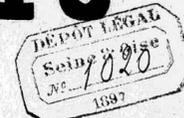


# LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE



ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal.

Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNED NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an.....

donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire

### COMPTE-RENDU

DE LA

Séance du 25 Novembre 1897

Président : M. Hennape, maire.  
M. Blocquaux est nommé secrétaire pour la session.  
16 membres présents; 7 absents.

Le Conseil.

Adopte après lecture, et sans observations, le procès-verbal de la séance du 29 octobre dernier.

Vote un crédit additionnel de 400 francs pour frais d'externat en 1894-95.  
Désigne comme délégués pour la révision de la liste électorale en 1898 :

M. Roy, 1<sup>re</sup> commission.  
M.M. Beaudé et Lebouvier, 2<sup>e</sup> commission.

Arrête la liste de propositions pour la nomination des répartiteurs en 1898.

Adopte la soumission Jacquier pour la fourniture du chauffage des établissements communaux pendant l'hiver 1897-98.

Ajourne la question des fournitures scolaires et livres classiques.  
Admet en cotes irrécouvrables diverses taxes de prestations vicinales et rurales et de chiens.

Autorise pour régularisation le paiement de divers mémoires s'élevant au-dessus de 300 fr.

Ratifie la désaffectation d'un reliquat de 2117 fr. 40, provenant des 6 centimes pour emprunt scolaire.

Arrête à 12 fr. pour la principale façade et à 6 fr. pour la façade extérieure du square le prix du mètre carré du tableau-annonces de la gare.

Autorise l'administration à traiter au mieux des intérêts de la commune pour l'affichage sur les appareils à gaz.

Vote une somme de 1000 fr. pour frais d'externat en 1876-98 et en demande le remboursement sur les fonds de réserve de l'octroi de banlieue.

Renvoie à la Commission des eaux la question d'alimentation en eau salubre et de constitution d'un syndicat.

Adopte un vœu présenté par M. Lebouvier concernant l'hygiène et la salubrité des cours d'eau.

Adopte les conclusions du rapport de la Commission de voirie.

Renouvelle un vœu déjà exprimé pour la création de la gare des Douces (ligne de Versailles).

Renvoie à la Commission des fêtes la question de musique municipale.

Charge l'administration de s'occuper auprès de l'entreprise des pompes funèbres de la question des fournitures de cercueils.

Emet le vœu que l'exposition coloniale de 1900 soit installée sur le plateau de la Défense.

Renvoie à la Commission du gaz la question de l'éclairage électrique.

Donne acte à M. le Maire d'une communication relative aux automobiles.

Renvoie à la Commission de voirie une pétition des habitants de l'avenue de Puteaux et donne la dénomination définitive de rue Pasteur à la nouvelle rue entre la route de Paris et l'avenue de Puteaux.

Donne acte de la communication d'une lettre de la Nanterrienne relativement au local qu'elle occupe et de la déclaration faite par M. le Maire à ce sujet.

Donne acte de la communication d'une lettre par laquelle La Roche demande à organiser, dans la grande salle de la Mairie, un concert le 25 décembre prochain et de la déclaration faite par le Maire que la Préfecture n'autorisera pas de concerts à la Mairie qu'après l'exécution de travaux et changements trop importants pour les ressources actuelles de la commune.

Renvoie à la Commission du port; l'affaire du prolongement du boulevard du Nord.

Autorise la dépense pour l'habillement du sous-lieutenant Daumé.

Autorise un échange de terrain entre la commune de Nanterre et M. et Mme veuve Delahaye.

Renvoie à une prochaine séance les autres affaires inscrites à l'ordre du jour.

La séance est levée à minuit.

Ce n'est qu'en 1830 que l'on changea ce système. Dans, jusqu'en 1830 le système anglais était le même qu'en France jusqu'à ces dernières années. Nous allons continuer l'étude de ce système depuis qu'il a été modifié, afin de montrer tous les inconvénients que les Anglais ont rencontrés et toutes les difficultés qu'ils ont eu à surmonter avec le système que l'on tend à vouloir imposer à Paris depuis quelque temps.

En 1830, les compagnies d'alimentation d'eau de Londres ayant pris un développement considérable, on commença à relier les water-closets avec les égouts. Mais alors plusieurs grandes épidémies eurent lieu, et en 1848 le Parlement créa le Conseil de Santé publique (General Board of Health) et décréta :

« Qu'il y avait lieu de prendre des mesures nouvelles et plus efficaces pour améliorer les conditions sanitaires des villes d'Angleterre et du pays de Galles, et qu'il convenait de placer sous une seule et même direction locale, l'alimentation d'eau des villes, leurs égouts, leurs drains, nettoyage et pavage assainis tous à un contrôle général. »

La première conséquence de cette loi fut une rapide extension des canalisations souterraines, mais presque aussitôt suivit une notable aggravation de l'état de pollution des rivières.

Le Parlement fut de nouveau obligé d'intervenir et, en 1868, il nomma une commission spéciale pour étudier cette question, et à la suite de longs travaux, en 1876, le Parlement vota la loi contre la pollution des rivières (Rivers Pollution Prevention Act).

Aujourd'hui c'est cette loi qui régit par contre coup l'assainissement général des villes en Angleterre.

D'après cette loi, les eaux polluées ne doivent être rejetées dans les cours d'eau qu'après avoir subi une épuration convenable.

Les infractions à cette loi donnent lieu à des poursuites de la part des parties intéressées.

Les causes de pollution sont classées en quatre catégories, pour lesquelles la loi spécifie la juridiction suivant les cas.

Les eaux d'égout et les matières qu'elles tiennent en suspension rentrent dans la deuxième catégorie, et tout particulier, lésé à leur occasion, a le droit d'intenter une action directe contre la personne qui a causé la pollution ou qui l'a permise.

En outre, depuis 1886, pouvoir a été donné aux Conseils de comté (County Councils) de se substituer aux autorités sanitaires du Comté, pour exercer les poursuites, ou contribuer à leur action en prenant à leur charge une partie des frais judiciaires.

Donc maintenant, en Angleterre, la question de l'assainissement des villes se réduit à rechercher le moyen le plus économique de se débarrasser des eaux usées en se conformant rigoureusement à la loi.

C'est ce qui explique le grand nombre de solutions qui ont été proposées pour arriver à ce résultat et ce qui explique aussi que plusieurs villes emploient quelquefois deux ou plusieurs modes de traitement distincts pour les eaux d'égout.

Là, nous n'avons aucune réglementation, aucune difficulté créée par le Parlement. Le loi indique le but qu'il faut obtenir, mais laisse à chaque ville la liberté d'employer le moyen qu'elle juge le plus convenable et le plus favorable à ses intérêts, pourvu que le but indiqué soit atteint.

## ESCRIME A L'ÉPÉE

M. le Ministre Rambaud — M. le Dr Bouillet

Nous lisons dans l'Echo de Paris, le compte-rendu suivant :

La Société d'escrime à l'épée de Paris a tenu hier sa réunion mensuelle à neuf heures et demie, dans les cours du lycée Carnot.

M. le Ministre de l'Instruction publique présidait. Remarqué, parmi les assistants et les tireurs : MM. le Chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique, le prince Roland Bonaparte, de la Croix, président de la Société; lieutenants-colonels Dérué et Marchal, capitaine Debax, Doumerc, Louis Sénat, instructeur à Saint-Cyr; comte de la Falaise, comtes de l'Angle-Beaumanoir, d'Hespel, Lavertuon, député; Jean Béraud, H. de la Grange, vice-président; comte de Chasseloup-Laubat, Leudet, d'Harcourt, Fernand, Casimir et René Semelaigne, G. Vouquin, docteur de Pradel, Boisdon, Alfred Robert, d'Estival, de Santa Maria, lieutenants Clouet et Grosjean, Sée, Rodanet, Besnard, comte J. de Reverseaux, d'Hauteville, Ebuchard, de Duranti, Le Grandché, Flamant, L. de Montmorillon, comte de Cartagena, docteur Sé.

Cinq poules ont été tirées dans la matinée jusqu'à midi et demi pour les juniors; les gagnants ont été : MM. Monestier, Fernand Chatin, docteur Bouillet et Fernand Raquez, et le vainqueur de la poule finale, le docteur Bouillet, gagnant le prix du ministre, un superbe biscuit de Sévres.

A deux heures et demie la séance était reprise pour les seniors qui comportaient un prix : le Réve de Daille, don du ministre. Trois poules ont été gagnées par MM. Bastien, Laureau et le marquis de Chasseloup-Laubat; la poule finale est revenue à M. le marquis de Chasseloup-Laubat, 1<sup>er</sup>; E. Laureau, 2<sup>e</sup>; Félix-Bastien, 3<sup>e</sup>.

La séance s'est terminée par un lunch offert à M. le Ministre de l'Instruction publique, qui, dans une allocution toute patriotique, a porté un toast en l'honneur des armes, de la Société et aux vainqueurs de la journée.

Toutes nos félicitations à M. le docteur Bouillet pour ce succès que a été d'autant plus remarqué que c'était la première fois qu'il prenait part aux réunions de la Société d'escrime à l'épée.

## SAPEURS-POMPIERS

La Subdivision de Sapeurs-Pompiers donnera sa fête annuelle le Samedi 4 décembre 1897, chez M. Tragin, rue Saint-Germain.

Le banquet dont le prix est de 6 fr. aura lieu à 7 heures précises du soir.

Les dames sont instamment priées d'y assister.

## G. A. BARON

Constructeur-Mécanicien  
Médaille d'Or — Paris 1895

TRAVAUX DE PRÉCISION  
Pièces de tours sur bois et sur tous métaux  
Travail à Façon

USINE A VAPEUR  
Installation, neuf et entretien d'usines  
en tous genres

Bicyclettes et Tandems sur commande

Location

Réparation de Machines en tous genres

Ci-devant, 7, Rue du Chemin-de-Fer

Transféré actuellement :  
15, Rue Saint-Germain, 15  
NANTERRE (Seine)

**CRISTO & ANEMIO!**  
**FER BRAVAIS**  
(Poudre de Fer pur et soluble)  
**LE ROI DES FERRUGINEUX**  
Le plus pur, le plus soluble,  
le plus agréable. — Prix : 21 50 la Boîte  
UNIQUE PHARMACIE CENTRALE, 100, RUE DE LA HARPE, PARIS

## M & M<sup>ME</sup> PÉRARDEL

AGENCE

Vente et Location de Maisons

29, Boulevard du Couchant

NANTERRE

## Bachelet père

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE

76, Rue du Chemin-de-Fer

NANTERRE

## VINS NATURELS.

Les personnes qui croient se pas pouvoir se procurer du bon vin à Nanterre, sont dans l'erreur, pour ma part, je peux leur assurer que tous les vins que je vends au n° 5 de la rue du Chemin-de-Fer, au litre et en fûts, sont de provenance directe de propriétaires, et, par conséquent naturels.

Il s'en trouve pour tous les goûts et pour toutes les bourses, depuis 86 fr. la pièce jusqu'aux prix les plus élevés, les meilleurs crus de Carthage, Bordeaux, Bourgogne et du Midi. Le grand succès qu'obtient ma maison vient de ce qu'elle livre toujours les mêmes vins. — Garrette, 5, rue du Chemin-de-Fer.

## Avis aux Commerçants

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Tout commerçant peut s'adresser au Bureau central, à la Bourse de Commerce de Paris, rue du Louvre, lequel a pour but de le mettre en rapport avec les maisons de toutes natures dont il peut avoir besoin : Banque, Assurances, Escomptes, Prêts, Procès, Représentation, Renseignements, Contentieux, Brevets d'invention, etc., etc., et de le renseigner sur tout ce qui a rapport au commerce.

## PRÊTS

sur signature, à toutes personnes solvables.  
Discrétion. — Ecr. Caisse d'Escompte, 10, rue Joubert. Paris.

## G<sup>de</sup> Brasserie de Cidre

A. VEDIE

2, rue de l'Hôtel-de-Ville. Rueil

## FER BRAVAIS

TONIQUE ET RECONSTITUANT  
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque.

NOIR TRAVAUX DE LUXE COULEURS  
**IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE**  
FONDÉE EN 1869  
**EDMOND HUBY**  
NANTERRE — 36, Rue Saint-Germain, 36 — NANTERRE  
Succursale à RUEIL, 22, rue de Maurepas

**BILLETTS DE DÉCÈS** en 1 heure depuis 15 francs le cent  
**Billets & Cartes de Mariage** depuis 4 fr. le cent  
**CARTES DE VISITE A LA MINUTE** depuis 2 fr. 25 le cent  
Cartes de Bals, de Menus, de Naissances

**CARTES DE COMMERCE** EN TOUS GENRES  
**SPECIALITÉ D'AFFICHES** ET DE Travaux pour la Publicité  
**JOURNAUX, BROCHURES** STATUTS Comptes Rendus, Prix-Courants PROSPECTUS, PROGRAMMES, CIRCULAIRES

Factures, Registres, Têtes de Lettres ENVELOPPES  
LIVRES A SOUCHES, MANDATS  
Quittances de Loyer  
CONGÉS, ENGAGEMENTS  
ÉCRITEAUX POUR LOCATION  
Reliure & Brochure

Toute personne commandant une Circulaire ou un Travail de Publicité quelconque de la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide de la Ville, contenant les adresses des Habitants  
Toute personne commandant des Billets de Décès pour la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide et à une boîte du désinfectant énergique La Mentholéne.

**PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS**

## ASSURANCES

Assurance-Vie, à partir de 0.75 c. par mois pour mille fr. au décès.

Assurance-Incendie, tarifs et conditions exceptionnelles.

Conditions d'assurances aux Compagnies de première sécurité. Meilleur marché que n'importe où.

Assurance-Accident, tarifs et conditions exceptionnelles.

Assurance-Grêle, et autres fléaux, tarifs et conditions exceptionnelles.

Ecrire pour tous renseignements gratuits au Directeur du Bureau Central du Commerce, à la Bourse de Commerce de Paris. — Un agent passera à domicile

## A LOUER

Boulevard de la Seine, 8  
à l'angle de la rue de Bevois

A NANTERRE  
et à deux minutes de la Gare

VUE SPLENDIDE  
BEAUX PETITS

APPARTEMENTS  
et logements

EAU & GAZ  
Indemnité Légendaire

## USINE A GAZ DE RUEIL

sur signature, à toutes personnes solvables.  
Discrétion. — Ecr. Caisse d'Escompte, 10, rue Joubert. Paris.

## G<sup>de</sup> Brasserie de Cidre

A. VEDIE

2, rue de l'Hôtel-de-Ville. Rueil

## FER BRAVAIS

TONIQUE ET RECONSTITUANT  
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque.

## A LA COIFFURE MODERNE

GRANDS SALONS DE COIFFURE  
DE LA GARE

E. CAUCHOIS

Professeur diplômé  
des Ecoles et Académie de Coiffure  
de Paris

82, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE (Seine)

POSTICHES, PARFUMERIE  
Articles de Toilette  
CHAPPELLERIE DES ÉLÉGANTS  
POSE DE CRÈPE  
VOILES & PARURES DE MARIÉES  
Coup de Fer instantané  
Cravates et Boutons de Chemises

VENTE & LOCATION  
PRIX MODÉRÉS

SALON & ENTRÉE SPÉCIALE POUR DAMES & APPLICATION DE LA TEINTURE

SCULPTURE SUR PIERRE, BOIS, MARBRE  
Modelage, Dessin, Ornementation

H. BLAMPAIN Fils

SCULPTEUR

NANTERRE — 3, Avenue de la République, 3 — NANTERRE

PLAFONDS ET CORNICHES EN STAFF  
Décorations d'intérieur, Cartons-Pierre et Plâtre  
MODÈLES POUR LA FONTE ET LE BRONZE

## USINE A GAZ DE RUEIL

sur signature, à toutes personnes solvables.  
Discrétion. — Ecr. Caisse d'Escompte, 10, rue Joubert. Paris.

## G<sup>de</sup> Brasserie de Cidre

A. VEDIE

2, rue de l'Hôtel-de-Ville. Rueil

## FER BRAVAIS

TONIQUE ET RECONSTITUANT  
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque.

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre. Et 22, rue de Maurepas à Rueil.

Les adhésions sont reçues chez M. Tragin et chez M. Marin, trésorier, 9, rue de Pongerville.

A 10 heures, aura lieu le bal qui sera, nous en sommes sûrs d'avance, aussi animé que celui des années précédentes, et nos braves pompiers feront, comme d'habitude des merveilles de décoration.

### DAMES FRANÇAISES

Vendredi soir, à neuf heures, avait lieu au local du Comité une conférence du docteur Mary, sur les maladies infectieuses, et qui a réuni un nombreux auditoire, venu pour témoigner au dévoué conférencier la satisfaction qu'il prenait à la récompense qui lui avait été décernée.

Avant de donner la parole à M. Mary, Mme la présidente a fait connaître à l'assistance les distinctions honorifiques dont avaient été l'objet MM. les docteurs Caire et Mary et Mme Pujos, à l'assemblée générale des Dames Françaises, qui avait eu lieu le jour même au grand amphithéâtre de la Sorbonne, distinctions remises par Mme Félix Faure, M. Poincaré et Mme l'amirale Jaurès.

Communication a été également donnée d'une lettre émanant du secrétaire-général de l'Association informant Mme la présidente que Mlle Moulin avait subi avec succès les examens pour l'obtention du diplôme d'infirmière, et, la chargeant de le lui remettre au nom de l'Association.

C'est au milieu de vifs applaudissements que Mme Moïse, la très sympathique présidente lui remet son diplôme en lui adressant particulièrement ses félicitations.

### LA FRATERNELLE

Ainsi que nous l'avions annoncé la Fraternelle devait donner un concert et la date fixée avait été le 12 décembre prochain.

Il paraît qu'à ce jour l'autorisation préfectorale n'est pas encore parvenue, en raison, paraît-il, de complications administratives qui ont été suscitées, par la Commission des théâtres et concerts, à la suite de l'incendie du bazar de la Charité.

Nous espérons, néanmoins, que cette autorisation ne se fera plus longtemps attendre, et que cette soirée pourra avoir lieu quand même à la date fixée pour le plaisir des nombreux membres honoraires de cette vaillante société et pour les habitants de Nanterre que la Fraternelle est la seule à récréer.

### LE SOU QUOTIDIEN

Société Civile de Retraites

La 72<sup>e</sup> section de la société civile de retraites, « Le Sou quotidien », s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 4 novembre prochain, afin de pourvoir au remplacement du conseil de surveillance démissionnaire.

A l'ouverture de la séance, M. le Président fait un exposé sommaire de la société, qui atteint aujourd'hui 7265 membres, et dont le capital rentier est de 304.831 fr. 51, et fait remarquer qu'à la fin de l'année 1896 il n'y avait que 6182 sociétaires, puis donne les progrès rapides de la section, qui atteint aujourd'hui 432 membres.

Après cet exposé, M. le Président présente à l'assemblée le premier membre honoraire de la section, M. Bizot, et espère que le nombre de ces membres ne tardera pas à grossir. Ces paroles ont été couvertes par de bruyantes acclamations.

Aussitôt après cette présentation a lieu la nomination du conseil de surveillance. Sont élus : MM. PLECOU, président. PICOU, secrétaire. NOINVILLE, CHIRAT, assesseurs.

Nous faisons remarquer que « Le Sou quotidien », comme toutes les sociétés de ce genre, a son capital placé en titres garantis par le gouvernement français et que les valeurs sont en dépôt à la Banque de France, à l'abri de toute atteinte et se répartissent comme suit :

1082 fr. de rente française 3 1/2 0/0.	2050
32 obligations chemin Bone-Guelma.	110
— dette tunisienne.	240
— communales 1880.	31
— foncières 1885.	8
— communales 1891.	115
— foncières 1895.	125
— Ville de Paris 1871.	40 1/4
— — — 1886.	30
— — — 1894-1896.	20

Toute confiance peut donc être accordée à cette œuvre et nous invitons toutes les personnes économes et soucieuses de l'avenir de se faire inscrire au plus tôt chez le président de la 72<sup>e</sup> section, M. Taipain, 24, rue Saint-Germain.

### MAISONS RECOMMANDÉES de Nanterre

A la Coiffure Moderne. — E. CAUCHOIS, 82, Rue du Chemin-de-Fer. — Grands salons de coiffure de la Gare, Chapellerie des élégants, Parfumerie, postiches. — Prix modérés. — Salon et entrées spéciales pour les dames. (Voir annonce spéciale à la page).

COMPTOIR IMMOBILIER, 82, place de la Gare. Location, achat, vente de maisons et terrains, fonds de commerce. Prêts hypothécaires, Rentes viagères, Assurance-vie, etc.

Boulangerie Viennoise. — A. HEUDEBERT fils, 3, Rue du Chemin-de-Fer (près de l'Eglise). — Pâtisserie, Pains bénis sur commande. — On porte à domicile à toute heure. — Four libre tous les jours.

DUJAT, quincaillerie, articles de ménage. 35, rue Saint-Germain. — Couverture, articles de chauffage et de jardinage, outils de toutes sortes, etc. etc.

A L'ILE FLEURIE, Ernest Lemaire, restaurateur, à 10 minutes de la gare de Nanterre, en face le boulevard de la Seine, entre le pont de Chatou et le pont de Bezons. — Spécialité de matelotes et fritures. — Bonne cave. — Jeux divers — Chambres meublées, grand salon de société, piano. — Construction et réparation de canots, garage et garde de bateaux.

Au Gagne-Petit. — Maison de nouveautés, lainages, soieries, velours, flanelles, bonneterie, mercerie, confections pour dames et fillettes, lingerie en tous genres, fichus, foulards, fourrures, vêtements pour hommes et enfants, articles de travail, tapis, literie, toiles à des prix exceptionnels, etc. — B. HENRI, 1, rue Castel-Marly.

Au Robinson du Mont-Valérien. — Maison BLUSSON, marchand de vins, restaurateur, 53, Route de Suresnes. — Cabinets particuliers, Chambres et Cabinets meublés, Jardins et Bosquets, Balançoires et Jeux divers. — Ecuries et Remises.

A. BLUSSON, tâcheron de M. Rottenberg, fabricant de plâtre, au pied du Mont-Valérien. — Plâtre cuit au bois. Fait tous les Transports concernant le Bâtiment et le Terrassement. — Carreaux de plâtre, Plâtre, Chaux, Sable, Cailoux, Meulière, Gravois, etc., Chevaux de louage et renfort pour la côte du Fort.

E. FINCK, 15, place de la Fête. Entreprise de parcs et jardins, Bouquets à la main, Corbeilles de tables, Couronnes, Garnitures d'appareils, Spécialité pour la taille des arbres, Fournitures de plantes en tous genres, Arbres fruitiers et d'agrément.

N. BILLIARD, ancien principal clerc de notaire, 7, rue de Beaujolais (Palais-Royal) PARIS. Prêt sur hypothèques, Successions ouvertes, Nues propriétés ou usufruits, de Rentes sur l'Etat et autres valeurs ; Achat de droits successifs, Créances, Nues-propriétés, Usufruits, Avances avant formalités, Administration et Vente d'immeubles. Règlement de successions et de toutes affaires de famille.

Boucherie G. HOUPIED, 7, route de Courbevoie. Viande de premier choix. — Un service spécial est organisé pour prendre et livrer les commandes à domicile. — (Marché de Nanterre le jeudi et le dimanche).

Café-Restaurant de la Gare, notes et banquets, M. BOUY, 87, rue du Chemin-de-Fer, bureau de tabac, deux billards.

A la Botte Bourguignonne. — U. VIROT, cordonnier-bottier, 3, Rue Saint-Germain. — Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames Fillettes et Enfants. Articles de Strasbourg, Gaillards et à la Clief.

Vins et Spiritueux en Gros. — VIALLE et C<sup>e</sup>, 3, Place de la Fête. — Vins de toutes provenances en cercles et en bouteilles, etc.

Spécialité d'huiles de toutes espèces, vinaigres et savons. — Maison MUFFAT, 51, rue du Chemin-de-Fer. Conserves alimentaires en tous genres.

CORNIU frères, entrepreneurs de peinture — 14, rue de l'Eglise.

BACHELET père, entrepreneur de maçonnerie. — 76, rue du Chemin-de-Fer.

Ménisierie. — MELLEUX, entrepreneur, 10, Rue Gambetta.

Entreprise de Transports et Bestiaux. — Louis DUPONT, 9, Rue Gambetta. — Sable et Cailoux, Location de Rails et de Wagonnets, Terre végétale, Fumier, etc., Mignonnette et gros Gravois.

Laiterie du Domaine de la Charmoise. A. MICHENON, 37, rue Thomas-Lemaître.

Vente et location de Maisons. — Agence PÉREARD, 33, boulevard du Coucher, ancien 29.

Couverture et plomberie. — A. PORTIER, 44, place de la Fête, ci-devant 20, av. de Rueil.

HUDE fils, entrepreneur de menuiserie, 22, rue de l'Eglise. Maison fondée en 1842.

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE. A. CARONI, 6, av. Roche-gude. Consultat. de 8 à 9 et de 12 à 2 h.

### Nouvelles Locales

Le nommé Doule, un des voleurs de chez Mme Stora, qui avait pu s'échapper malgré la poursuite dont il avait été l'objet, s'est constitué prisonnier, à Paris, le 18 de ce mois.

Le 22 courant à 3 heures de l'après-midi, la gendarmerie de Nanterre a arrêté, place de la Boule, le nommé Jacq qui frappait un sieur Carraz, à coups de couteau et essayait de lui voler un paquet d'effets d'habillement.

Ce malfaiteur a été envoyé au Dépôt.

Le 23 courant les nommés Vaillant âgé de 34 ans et Draisse Marius âgé de 29 ans tous deux sans domicile sont entrés dans l'établissement tenu par M. G. marchand de vins à Nanterre, 6, place du Martray et se sont fait servir à diner copieusement. La note s'élevait à la somme de 15 fr. Au moment de l'addition ils ont fait connaître qu'ils ne pouvaient payer.

Arrêtés par la gendarmerie de Nanterre, ils ont été envoyés au Dépôt.

ETAT-CIVIL de Nanterre

Naissances. — Landry, Juliette, rue Saint-Germain, 37. — De Mil, Auguste, chemin des Coudees. — Taillet, René, boulevard du Nord, 14. — Floquet, Georges, rue des Rosiers, 10.

Publications. — M. Barbou et Mlle Gombert, à Nanterre.

Mariages. — M. von Alvensleben et Mlle Riabouchinsky, à Nanterre. — M. Paris. — Mme veuve Dégremont, 66 ans, rue Saint-Denis, 15. — Mme Patisser, 30 ans, rue Volant, 34. — M. Gilbert, 78 ans, rue Saint-Germain, 46.

Décès. — M. Barbou et Mlle Gombert, à Nanterre.

ÉCHOS DES COMMUNES ENVIRONNANTES Rueil

M. H..., un grand industriel de Paris, qui a une propriété de campagne rue Labélonye, à Chatou, passait avec sa femme sur l'avenue de Paris dans une voiture menée par un poney fringant, quand il fit la rencontre de l'harmonie l'Étoile qui faisait une promenade en ville. Le poney se cabra, cassa un timon qui lui battait les jambes puis s'emballa complètement et renversa la voiture.

M. H... n'eut que des blessures légères, mais Mme H... avait un trou profond derrière la tête et s'était évanouie. Heureusement, M. le docteur Lavie se trouvant sur l'avenue, il fit immédiatement un pansement à Mme H... qui revint de suite à elle. Le docteur affirme que cette blessure n'aura aucune suite fâcheuse. Tant mieux !

Un nommé D..., a rompu la tirelire du compteur à gaz quel'Usine de Rueil avait placé chez lui.

Sous menaces de poursuites, il a remboursé la somme soustraite.

La Compagnie est consultée pour savoir si la plainte sera maintenue

Une femme M..., âgée de 30 ans, demeurant place de l'Eglise, a tenté de se suicider à l'aide d'un réchaud de charbon de bois. M. le docteur Lavie prévenu aussitôt est parvenu à la rappeler à la vie.

Une femme..., demeurant rue du Gué, était en train de ramasser du coke à la balastière, près de l'endroit où celle-ci est en feu.

Les exhalations d'acide carbonique qui s'échappent du foyer finissent par incommoder fortement la femme L..., qui tomba, perdant connaissance et vomissant le sang.

Retirée de cet endroit, elle fut ramenée à son domicile par les soins du commissaire de police et après les soins énergiques qui lui furent donnés, il y a lieu d'espérer quelle en sera quitte pour cette fois.

M. Destong a trouvé en descendant à la Boule de Nanterre, un panier delinge qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Mlle Gambin, chez Mlle Lagrève, a trouvé un porte-monnaie, contenant une certaine somme d'argent, la personne qui l'a perdu peut le réclamer au concierge de l'école des filles.

### CHRONIQUE DES FÊTES

Harmonie l'ÉTOILE (SUITE)

Une soirée chez Renflard, opérée avec imitations de Géo et Mac-Masler. — Renflard, rentier, Joseph, domestique, M. et Mme Petrassey, auvergnaits, Guelados, baryton, Gratinoff, violoniste, six rôles différents joués avec un brio stupéfiant, par l'artiste parisien par excellence, Géo. L'inimitable Géo, bumm, bumm, phlittt...

Quel succès, hein ! Aussi quelle verve met l'artiste dans ses compositions, et quel fin diseur il est.

Il était temps qu'il terminât, sans cela, nombre de dames se fussent trouvées incommodées tellement sa gaieté communicative avait su les mettre dans un état d'indescriptible rire.

Ici a lieu un entr'acte de 10 minutes bien nécessaire par la chaleur qui règne dans la salle.

Pendant que l'harmonie nous joue un morceau, La Princesse enchantée, les membres du Comité de la Société font la quête au profit des cantines scolaires.

Cette quête a produit 68 fr. 50.

Et le Concert recommence par Mlle Néva-d'Angers qui chante à ravir le Violon brisé et le Clown et l'enfant, ses accents émeuvent les âmes et bien des mères, dans l'auditoire, avaient les yeux mouillés, à la pensée que leurs chers petits pourraient s'éteindre ainsi que celui de la chanson.

L'artiste a remporté un très grand succès, nous croyons qu'elle gardera un très bon souvenir des bravos qui lui ont été accordés pour sa grâce, pour sa voix douce et puis saine à la fois et pour la sûreté de ses effets dramatiques qui sont des plus justes.

Rappelée une troisième fois, elle achanté avec un goût exquis la Mélodie arabe.

M. Roch, égale l'auditoire avec ses deux bouffonneries : Paris, ô Catinéon, et Joséphine est partie, et emporte les bravos de la salle entière.

Puis, c'est le clou du concert, un quatuor, M. Talama, Mlle Christensen, mandolinistes, M. Isidori, guitariste, et M. A. Clément, pianiste, qui nous jouent avec un talent splendide : Fantaisie brillante sur Funiculi Funicula et Le Petit Clairon.

La salle craquant sous les applaudissements mérités par ces excellents artistes ils durent jouer un morceau déjà entendu l'année dernière. Le passage du Régiment, qui remporte un nouveau succès.

Rappelés encore, M. Isidori, chante, accompagné par M. Talama, un fragment de son

l'Amour médecin d'une façon ravissante et qui enleva les suffrages de l'auditoire en délire.

Les Ernest's à leur tour nous présentèrent quatre des meilleurs duos de leur répertoire : Les quatre Saisons, chanson poético-réaliste, Marseille-Bordeaux, Les Volecemen, Ah ! que c'est triste, et se retirèrent avec leur tribut habituel de bravos mérités pour leur brio et leur grâce, ainsi que pour l'excellent choix de leurs chansons.

Mme Félicia gagne une fois de plus les suffrages de l'auditoire avec Ohé ! vitrier et Madame Sans-Gêne.

M. Géo dit avec sa verve incomparable et le succès qui ne peut lui faire défaut ; la Marche des Artilleurs et Paris-Succès, une de ses désopilantes et si spirituelles compositions.

Et la soirée se termine avec Le Réve d'Yvonnette, une très jolie opérette chantée par les Ernest's et Mlle Louisset avec un véritable talent que malheureusement, la longueur de cette soirée si bien remplie, a forcé d'écourter pour permettre à ces artistes de prendre le dernier train.

Nous sommes les interprètes des membres du Comité de la Société tout entière pour remercier chaleureusement les nombreuses personnes venues pour assister à cette fête, particulièrement MM. les Officiers du 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie, qui sont venus en grand nombre, et les artistes qui ont fait de concert une fête dont on parlera longtemps dans notre bonne ville de Rueil.

A. BIENNOT.

Nota. — Le piano à queue, dont s'est servi Mlle Terrien, a été obligeamment prêté par la Maison Pleyel

Le banquet de cette intéressante société a eu lieu, il y a eu samedi huit jours, chez M. Billebault ; le menu des plus soignés à été trouvé excellent par les nombreux convives.

Au dessert des toasts ont été portés par MM. Le Bras, Guillaume Beer, Martin et Chalus, puis, MM. Isidori et Talama, qui avaient été invités, ont fait entendre de forts jolis morceaux de leur répertoire et ont charmé l'auditoire presque exclusivement composé de musiciens, ils ont retrouvé leur succès de dimanche.

Après le départ de ces excellents artistes, de nombreux amateurs de la Société se sont fait entendre, et la fête, où un entrain de bon aloi n'a cessé de régner, s'est terminée à une heure assez avancée de la soirée.

" Les Amis Réunis "

L'abondance des matières nous oblige à remettre à notre prochain numéro le compte rendu du concert de dimanche dernier donné par les Amis Réunis.

ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE

Cette fête de notre Association d'enseignement a eu tout son succès habituel.

Public très nombreux dans la grande salle des écoles ; sur l'estrade : M. Bouillet, maire ; M. Sarazin, adjoint ; M. le colonel Servières ; M. Alexandre Laya, délégué de la Ligue d'enseignement de Paris ; M. Henri Genevois, conférencier, M. Colomb, juge de paix ; M. Thibault, directeur des cours ; M. Carteron, vice-président, MM. Chevalier et Levasseur, conseillers municipaux, MM. les Officiers du 16<sup>e</sup> d'artillerie, MM. les Professeurs de l'Association.

M. le Maire présente M. Alexandre Laya, délégué par la Ligue d'enseignement pour présider cette fête de l'Association de Rueil, et le conférencier, M. Henri Genevois, un de nos plus savants juriconsultes et l'auteur populaire de plusieurs ouvrages patriotiques très connus.

M. Thibault, directeur, fait en suite l'exposé des travaux de l'année 1896-1897.

Conférence

Mes chers Concitoyens.

« Pour mieux déterminer le but et la portée de notre causerie de ce soir, je me servirai d'une comparaison familière. Prenons un homme qui vient d'échapper à une grave maladie ; la joie de la convalescence sera généralement troublée par une obsédante et inquiétante interrogation. Il se demandera si la crise qu'il vient de subir n'est qu'un accident dû aux hasards et aux imprudences, ou bien si elle résulte d'un vice de constitution, d'un affaiblissement incurable de son

organisme. Et s'il découvre qu'il est à la merci d'une rechute qui, cette fois, ne pardonnera pas, quelle angoisse c'est pour lui de voir son avenir limité et son horizon barré !

Et bien mes chers concitoyens, c'est une question tout à fait semblable que nous nous sommes posée, nous qui avons vu la guerre et qui en avons ressenti la plus troublante et la plus douloureuse impression.

Nos défaits de 1870 sont-elles un simple accident attribuable à des causes passagères et réparables, ou bien faut-il y voir le symptôme et la révélation d'une tare profonde et d'une dégénérescence de la race française ?

Dans le dernier cas, nous n'aurions plus qu'à nous résigner à un assoupissement mortel. Mais si, au contraire, nous démontrons que la guerre de 1870 n'a fait que mettre en relief une merveilleuse vitalité, une incomparable vigueur dans notre nation, oh ! alors, il nous faut envisager l'avenir avec confiance, travailler à ce que la France reprenne ce rôle de haute humanité, de progrès et de civilisation, qui a toujours été sa mission historique dans le monde. Applaudissements.

Je vais vous démontrer qu'en fait la lutte contre l'étranger a révélé, non pas des indices de décadence, mais, au contraire, des trésors insoupçonnés de résistance et d'énergie vitale. Cette démonstration, je me garderai de la faire au moyen de déclamations chauvines ; je ne les aime pas, et d'ailleurs, cette démonstration, pour avoir de la valeur et de l'autorité, veut être faite avec une rigueur véritablement mathématique.

Après ce début, M. Genevois développe successivement trois points, qui forment la trame de son discours :

1<sup>o</sup> Nous avons été lancés dans la guerre, au moment le plus défavorable, dans des conditions particulièrement déplorablement en l'absence de toute préparation. Il semblait donc que nous aurions dû être écrasés après une très courte résistance.

2<sup>o</sup> Or, cette résistance, loin d'être courte, a duré six mois, c'est-à-dire qu'elle a duré sept ou huit fois plus longue que celle de l'Autriche lors de la campagne de Sadowa.

3<sup>o</sup> Les Allemands eux-mêmes ont témoigné de la stupefaction que leur a inspiré cette lutte qui dépassait toutes les proportions d'une guerre normale.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment accumulées dans Paris assiégé, M. Genevois a cité quelques extraits de l'admirable proclamation de Gambetta, qui vint électriser les Français et réagir contre la capitulation de Bazaine.

Après avoir retracé à grands traits l'œuvre de la Défense Nationale, qui continua la lutte après que nos armées eurent été capturées à Sedan et à Metz, et que le reste de nos ressources eut été imprudemment